

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		50 037,12	50 037,12				
Immobilisations corporelles							
. Installations techniques, matériel & outillage industriels		74 719,74	73 633,92	1 085,82	0,02	2 390,48	0,05
Immobilisations financières							
. Autres immobilisations financières		1 200,00		1 200,00	0,02	1 200,00	0,03
TOTAL (II)		125 956,86	123 671,04	2 285,82	0,04	3 590,48	0,08
ACTIF CIRCULANT							
Créances							
. Autres créances		85 000,00		85 000,00	1,57	197 000,00	4,40
Valeurs mobilières de placement		2 500 000,00		2 500 000,00	46,29	1 000 000,00	22,32
Disponibilités		2 813 037,34		2 813 037,34	52,09	3 280 219,45	73,21
TOTAL (III)		5 398 037,34		5 398 037,34	99,96	4 477 219,45	99,92
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement des emprunts (V)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		5 523 994,20	123 671,04	5 400 323,16	100,00	4 480 809,93	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	10 000,00	0,19	10 000,00	0,22
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	1 924 079,59	35,63	1 920 107,74	42,85
Excédent ou déficit de l'exercice	5 771,98	0,11	3 971,85	0,09
Situation nette (sous total)	1 939 851,57	35,92	1 934 079,59	43,16
TOTAL (I)	1 939 851,57	35,92	1 934 079,59	43,16
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	3 219 482,06	59,62	2 323 340,13	51,85
TOTAL (II)	3 219 482,06	59,62	2 323 340,13	51,85
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 837,81	3,79	201 207,98	4,49
Dettes fiscales et sociales	34 722,05	0,64	18 861,73	0,42
Autres dettes	1 429,67	0,03	3 320,50	0,07
TOTAL (IV)	240 989,53	4,46	223 390,21	4,99
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	5 400 323,16	100,00	4 480 809,93	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Ventes de biens et services						
Produits de tiers financeurs						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	131 989,00	13,52	128 464,05	6,58	3 525	2,74
Utilisations des fonds dédiés	789 286,83	80,85	1 759 339,72	90,08	-970 053	-55,13
Autres produits	16,17	0,00	1 564,96	0,08	-1 548	-98,97
Total des produits d'exploitation (I)	921 292,00	94,37	1 889 368,73	96,73	-968 076	-51,23
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Autres achats et charges externes	882 716,21	90,42	1 854 136,75	94,93	-971 420	-52,38
Impôts, taxes et versements assimilés	4 440,00	0,45	6 329,11	0,32	-1 889	-29,84
Salaires et traitements	44 373,80	4,55	62 089,75	3,18	-17 716	-28,52
Cotisations sociales	14 773,32	1,51	19 720,52	1,01	-4 947	-25,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 304,66	0,13	1 119,62	0,06	185	16,53
Autres charges	10,05	0,00	2,77	0,00	8	400,00
Total des charges d'exploitation (II)	947 618,04	97,06	1 943 398,52	99,50	-995 780	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-26 326,04	-2,69	-54 029,79	-2,76	27 703	51,27
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	54 984,65	5,63	63 638,96	3,26	-8 654	-13,59
Différences positives de change			135,68	0,01	-135	-100,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (III)	54 984,65	5,63	63 774,64	3,27	-8 790	-13,77
CHARGES FINANCIERES:						
Différences négatives de change	710,63	0,07			710	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et						
Total des charges financières (IV)	710,63	0,07			710	N/S
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	54 274,02	5,56	63 774,64	3,27	-9 500	-14,89
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	27 947,98	2,86	9 744,85	0,50	18 203	186,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	22 176,00	2,27	5 773,00	0,30	16 403	284,13
Total des produits (I + III + V)	976 276,65	100,00	1 953 143,37	100,00	-976 867	-50,01
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	970 504,67	99,41	1 949 171,52	99,80	-978 667	-50,20

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
EXCEDENT OU DEFICIT	5 771,98	0,59	3 971,85	0,20	1 800	45,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Fonds de dotation A.C.T.I.O.N.

*Fonds de dotation régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n° 2009-158 du 11 février 2009
publié au Jo le 27 juillet 2013*

47-83 boulevard de l'Hôpital, Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière, Institut de Cardiologie
(Pr Gilles Montalescot)
75013- PARIS

ANNEXE

aux comptes de l'exercice

01/01/2025 - 31/12/2025

SOMMAIRE

- I.- Règles et méthodes comptables
- II.- Explications du bilan
- III.- Explications du compte de résultat
- IV.- Compte d'emploi annuel des ressources
- V. – Faits significatifs
- VI – Evenements postérieurs à la clôture

PREAMBULE

Le fonds de dotation Action a pour objet de :

1. Conduire et/ou soutenir des actions scientifiques en matière d'évolution des sciences en recherche fondamentale, appliquée ou académique pour l'amélioration des connaissances scientifiques et médicales dans le domaine cardiovasculaire, et l'amélioration de la prise en charge et le pronostic des patients, notamment mais non exclusivement au sein de l'unité des soins intensifs cardiologiques de l'Institut de cardiologie de l'Hôpital Pitié Salpêtrière ;
2. Conduire et/ou soutenir des actions d'Enseignement, de Formation et d'Education liées à la prévention des risques cardiaques et à l'éducation sanitaire ;
3. Conduire et/ou soutenir la diffusion de publications scientifiques, éducatives et techniques sur des thématiques associant travaux de recherche médicale et pharmacologique, compréhension scientifique et populaire des troubles cardiovasculaires, traitements et moyens de prévention sanitaire.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 400 323,16 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 5.771,98 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2026 par les dirigeants.

1.- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels du Fonds de dotation A.C.T.I.O.N. présentés sont ceux du 13^{ème} exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 ; les chiffres comparatifs « N-1 » portent sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, étant rappelé que le Fonds a fait l'objet d'une publication au Journal Officielle 27 juillet 2013. Ils sont établis en euros (€).

1. Changement de méthode comptable :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, et notamment :

- *principe de prudence*, sans prise en compte des plus-values latentes ;
- *principe du coût historique*, dans le cadre de l'application du nominalisme monétaire;
- *principe de l'indépendance des exercices*, avec le rattachement aux comptes de gestion des charges et produits attachés au seul exercice concerné, sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement effective.

« Le règlement ANC N° 2022-04 a notamment modifié des dispositions spécifiques relatives à la tenue d'un Etat séparé des Avantages et des Ressources en provenance de l'étranger (EAR). Notre fonds de dotation est dorénavant concerné par l'établissement de cet état financier. Ce tableau liste l'ensemble des avantages et ressources reçus au cours de l'exercice en provenance d'Etats étrangers, de personnes morales étrangères ou de personnes physiques non-résidentes en France. »

2. Le Fonds de dotation est considéré comme non soumis aux impôts commerciaux, conformément aux termes de la réponse formulée par l'Administration fiscale le 20 mars 2015. La Tva n'est ni collectée, ni déduite.
3. Les charges et les produits sont présentés par nature. Le rattachement des éléments à l'exercice clos a été opéré sur la base des informations disponibles.
Les produits des dons, bourses et prix scientifiques sont rattachés en fonction de la confirmation expresse de leur octroi.
Les dons font l'objet de l'émission d'un reçu fiscal, conformément aux termes de la réponse formulée par l'Administration fiscale le 25 février 2015.
4. Le Fonds de dotation emploie une technicienne d'Etude Clinique Junior en CDI.
5. Les investissements en actif immobilisé dédiés aux opérations de recherche font l'objet d'un amortissement linéaire apprécié sur la base de leur durée économique d'utilisation.
6. Les dons issus de la générosité du public (mécénat collecté via la plateforme de dons en ligne) ont été comptabilisés en produits du compte de résultat par application des autorisations administratives de réalisation de campagnes annuelles d'appel à la générosité publique programmées accordées par arrêtés signés par le Préfet de Paris. Le compte d'emploi annuel des ressources collectées est produit en annexe IV.
7. Les résultats correspondant aux contrats de recherche académique sont affectés à l'exercice comptable en fonction du taux d' enrôlement, à la date du 31 décembre, des patients suivis pour l'étude. Compte tenu des charges réelles affectées à l'étude et des produits enregistrés, la comptabilisation de « fonds dédiés » au passif du bilan permet d'ajuster le résultat comptable cumulé pour chaque contrat à la fraction du résultat final espéré affecté du taux d' enrôlement. Aucune provision pour charges n'est comptabilisée, l'ajustement étant comptabilisé au niveau des produits. Chaque contrat est suivi de manière séparée sur la base de cette méthode comptable simplifiée.

II.- Explications du bilan

L'actif du bilan comprend:
les immobilisations ;
les stocks;
les créances ;
les comptes de disponibilités ;
les comptes de régularisation.

2.1/ Immobilisations incorporelles et corporelles

Pour l'année 2054, le FDD ACTION n'a pas fait l'acquisition de nouvelles immobilisations.

Il n'y a pas eu de cession, ni de mise au rebut

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 037,12			50 037,12
Immobilisations corporelles	74 719,74			74 719,74
Immobilisations financières	1 200,00			1 200,00
TOTAL	125 956,86			125 956,86

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de	50 037,12			50 037,12
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	63 006,02			63 006,02
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	9 323,24	1.304,66		10 627,90
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	72 329,26	1.304,66		73 633,92
TOTAL GENERAL (I+II+III)	122.366,38	1.304,66		123 671,04

2.2/ Stocks

Néant

2.3/

Créances

Il n'y a aucune créance clients.

Les autres créances (85.000 euros) sont composées de solde du montant des 250.000 euros provenant de l'association ACTION CŒUR qui a décidé lors de son assemblée générale annuelle du 26 juin 2025 d'attribuer 250.000 euros au fonds de dotation A.C.T.I.O.N..

2.4/Disponibilités

Les soldes en comptabilité correspondent au montant figurant sur les relevés bancaires (après pointage des mouvements en rapprochement), étant précisé que la dotation en capital initiale de 10.000 € demeure bloquée sur un « Livret A ».

2.5/Comptes de charges constatées d'avance

Il n'y a pas de charges constatées d'avance sur l'exercice 2025.

Le passif du bilan comprend :

les fonds propres ;

les provisions ;

les dettes;

les comptes de régularisation.

2.6/ Comptes de fonds propres

Il est composé de la dotation en capital accordée le 28 mai 2013 par acte notarié par les deux membres fondateurs, Associations Action et Aiderat, soit le montant de 10.000 €.

L'article 8 des statuts dispose que « la dotation en capital est consommable pour permettre la réalisation de l'objet (...) » du Fonds de dotation, étant précisé que « les modalités de consommation de la dotation seront déterminées par le conseil d'administration ».

Ces montants ont été inscrits en contrepartie du compte de résultat pour un total de 429.450€ à savoir pour les exercices 2014 et 2015 : 62.270 €; pour l'exercice 2016: 52.180 €; pour l'exercice 2017 : 65.000 €, 250.000 € en 2020) ; la dotation étant consommable conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration notamment dans ses sessions des 24 mai 2016 et 8 novembre 2016.

Les fonds consommables initiaux ont été totalement consommés en 2023.

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentatio n	Diminution ou	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	10 000				10 000
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	1.920.108		3.972		1.924.080
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 972		5.772	3.972	5.772
Dont générosité du public					
Situation nette	1 934 080		9.744	3.972	1.939.852
Situation nette dont générosité du					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 934.080		9.744	3.972	1.939.852
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	204.838	204.838		
Dettes fiscales et sociales	34.722	34.722		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1.430	1.430		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	240.990	240.990		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	98.479
Dettes fiscales et sociales	10.398
Autres dettes	
TOTAL	108.877

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Non cadres	1	4
TOTAL	1	4

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6.708 euros.

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		1.924.080
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		1 924 080

Le report à nouveau créditeur de 1.924.080 € correspond aux résultats des exercices précédents, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2013 : insuffisance, montant débiteur : - 3.002 euros
- exercice clos le 31.12.2014: insuffisance, montant débiteur : - 27.432 euros
- exercice clos le 31.12.2015 : excédent, montant créditeur :35.515 euros
- exercice clos le 31.12.2016 : excédent, montant créditeur :35.179 euros
- exercice clos le 31.12.2017 : excédent, montant créditeur de : 200.060 euros
- exercice clos le 31.12.2018 : excédent, montant créditeur de : 442.738 euros
- exercice clos le 31.12.2019 : excédent, montant créditeur de : 465 110 euros
- exercice clos le 31.12.2020 : excédent, montant créditeur de : 378 860 euros
- exercice clos le 31.12.2021 : excédent, montant créditeur de : 338 406 euros
- exercice clos le 31.12.2022 : excédent, montant créditeur de : 47 376 euros
- exercice clos le 31.12.2023 : excédent, montant créditeur de : 7.297 euros
- exercice clos le 31.12.2024 : excédent, montant créditeur de : 3.972 euros

L'origine des pertes 2013 et 2014 était essentiellement liée aux frais de lancement et de mise en place du canevas d'ensemble des travaux et contrats de recherches académiques dans le cadre d'essai clinique à promotion APHP dont les premières réalisations ont été effectives en 2016.

2..7/Provisions

Néant

2.8/ Produits constatés d'avance (passif)

Il s'agissait par le passé de régularisations attachées :

d'une part aux contrats de recherche académique, afin de limiter le bénéfice constaté à la clôture de l'exercice au taux d'avancement défini sur la base du taux d'enrôlement des patients;

d'autre part aux bourses scientifiques, afin de neutraliser les montants restant à utiliser dans le futur.

La nouvelle réglementation comptable impose une nouvelle procédure qui par des imputations comptables différentes nous impose l'utilisation pour rapporter en compte de résultat les produits des différents projets.

Malgré tout la logique comptable utilisée reste identique.

Le fonds de dotation travaillait à l'origine sur trois études scientifiques : Atlantis, Adrift et Alpheus que l'on retrouve aujourd'hui en compte de fonds dédiés depuis la nouvelle réglementation donc les comptes 195XXX. Ces études étaient gérées auparavant en compte de produits constatés d'avance, la méthode n'a donc pas changé.

Chaque étude fait l'objet d'appels de fonds auprès des partenaires puis les charges sont payées au fil du temps en fonction de l'avancement des projets et du taux d'inclusion des patients dans les études.

Aujourd'hui, l'étude Amundsen est l'étude la plus importante du FDD..

Au bilan on retrouve ainsi au 31/12/2025:

En 19521000 : 172.991,59 euros pour Amphibia

En 19523000 : 100.000 euros pour des fonds dédiés aux bourses

En 195400 : 2.946.490 euros pour AMUNDSEN contre 2.282.426 euros l'année précédente

Ces fonds ne sont pas restituables, non utilisés, ils restent acquis au fonds de dotation.

Tableau de variation des fonds dédiés:

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Appel de fonds	Utilisations : montant global	Ala clôture
Atlantis	15.000		15.000	0
Amphibia	0	250.000	77.008	172.992
Bourses		100.000		100.000
Aide Covid	914		914	0
Amundsen	2.282.426	1.335.429	671.364	2.946.490
Prix Dr Grosogeat	12.500		12.500	0
Prix JP Collet	12.500		12.500	0

III.- Explications du compte de résultat

Le résultat récapitule en distinguant l'exploitation, le financier et l'exceptionnel :

les charges,

les produits,

sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement

avec une égalité absolue entre le montant détaillé au compte de résultat et le montant repris au passif du bilan au niveau des fonds propres.

3.1/ Détails du compte de résultat

Les charges et les produits sont présentés par nature et sont ventilés au plan analytique selon le tableau reproduit infra.

3.21 Détail des produits d'exploitation

Il s'agit :

- des produits issus de la réalisation des contrats académiques :

- . Atlantis: 15.000 € (contre 190 000 € en 2024)
- . Amundsen: 671.364 € (contre 1.336.481 € en 2024)
- . Amphibia: 77.008 € (contre 232.858 € en 2024)
- . Bourses: 25.000 € (contre 0 € en 2024)
- . Fonds dédiés COVID: 914 € (contre 0 € en 2024)

Les 3 anciennes études du fonds de dotation (ATLANTIS, AFLOAT et ADRIFT) sont aujourd'hui terminées.

L'étude AMUNDSEN se poursuit, elle est en phase IV, il s'agit d'un contrat triparti avec l'AP HP ce qui ralentit son administration.

- des dons portés au compte de résultat sont de 131.989 euros au total, ils comprennent :

- -Les dons collectés auprès des industriels : 114.950 euros
- -Les dons collectés auprès des particuliers : 17.039 euros

On peut souligner une légère baisse de la collecte via Helloasso pour un total de 11.675 euros contre 15 397 euros en 2024.

Pour mémoire, il reste la maison léguée par Mme Patillon au FDD qui pour le moment est en suspens suite à des difficultés juridiques. Mme Patillon a en effet légué un bien immobilier afin que les soignants ou les malades s'y rendent. Les procédures engagées n'ayant pas permis de trouver une solution, il faudra donc attendre 10 ans afin de « casser » le leg et obtenir la vente du bien.

3.3/ Détail des produits financiers

Il s'agit des intérêts des livrets classiques : 15.029 € en 2025 contre 24.053€ en 2024.

Les autres produits financiers sont de 39 955 € contre 39 586 € en 2024, relatifs aux intérêts courus non échus du compte à terme souscrit en septembre 2026.

3.4 1Détail de l'impôt sur les sociétés

Il s'agit de l'impôt sur les sociétés sur les produits financiers, la dotation étant consommable : 22.176€ (contre 5.773€ en 2024).

IV.- Compte d'emploi annuel des ressources

Les modalités particulières de présentation sont les suivantes :

1. pour les emplois

Les missions sociales correspondent aux réalisations des contrats de recherche académique, ateliers thérapeutiques, bourses scientifiques octroyées et soirées d'études scientifiques « stat diner ».

Les frais de recherche de fonds correspondent aux frais du site internet et de réalisation d'actions de prévention.

Les frais de fonctionnement correspondent au total des autres dépenses : assurances, frais de banque, honoraires juridiques, honoraires comptables, honoraires audit, frais administratifs, frais de réunions, impôt sur les sociétés sur les produits financiers, etc.

2. pour les ressources

Les dons collectés sont ceux issus de la plateforme internet.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public correspondent aux autres dons tirés du mécénat et inscrits comptablement au résultat après virement de la dotation (les dons non virés ne sont pas portés dans ces montants).

Les autres fonds privés correspondent aux réalisations des contrats de recherche académique. Les autres concours correspondent au financement des bourses scientifiques.

Les autres produits correspondent aux produits financiers des placements.

3. pour la présentation de l'affectation des ressources aux emplois

La totalité des ressources collectées auprès du public est affectée dans l'ordre :
au financement des dépenses de site internet et de réalisation des actions de prévention ;
au financement de tout ou partie, selon le montant disponible, des frais de fonctionnement.

Lorsque les frais de fonctionnement ne sont pas intégralement couverts par les ressources collectées auprès du public, leur financement est assuré via l'excédent tiré des produits financiers et des contrats de recherche académique.

Compte de résultat par origine et par destination

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
Dons manuels	131.989		128.464	
Legs, donations et assurances-vie	0			
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	844.288		1.824.679	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	976.277		1.953.143	
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	904.119		1.886.832	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	42.905		55.447	
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1.305		1.120	
5-IMPOTS SUR LES BENEFICES	22.176		5.773	
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	970.505		1.949.172	
EXCEDENT OU DEFICIT	5.772		3.971	

4. Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice N

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
MAROC	10/06/2025	Personne physique	don	Direct	Carte bancaire	150

5. Montant des contributions volontaires

Il n'y a aucune contribution volontaire en 2025.

V.- Faits significatifs :

Le FDD A.C.T.I.O.N. a engagé une demande de transformation en Fondation reconnue d'utilité publique. Le cabinet d'avocats Kelten en la personne de Maître AS Franc est en charge du suivi de cette formalité et des échanges avec le Ministère.

VI.- Evènements postérieurs à la clôture :

Parmi les principaux événements survenus depuis le 1^{er} janvier 2026 :

- Activités de P&R : sophrologie, yoga, newsletters, sorties théâtre, groupes de parole...
- Gestion des essais en cours du FDD : AFLOAT, AMUNDSEN

Attribution des bourse 2026 :

- Un prix de thèse de Médecine (2000[€]) a été attribué à Anthony ELHADAD pour la thèse 'Efficacité et sécurité des traitements antiagrégants plaquettaires intraveineux dans l'infarctus du myocarde compliqué de choc cardiogénique'
- Le Prix JP COLLET (25000[€]) a été attribué à Gowsigan SIVALOGANATHAN pour financer le projet de recherche de MASTER 2 'Suivi à long terme sur 5 ans des patients inclus dans le registre AIR FORCE'
- Une bourse MASTER 2 (25000[€]) a été attribuée à Sabrina KHAIRI pour le projet de recherche 'Choc cardiogénique chez les patients âgés : lacunes actuelles et nécessité urgente d'évolution des pratiques'
- Une bourse de Mobilité Rythmologie (35000[€]), financement ICAN, a été attribuée à Matthieu PROUST pour le projet 'Exploration des mécanismes inflammatoires dans la cardiomyopathie arythmogène du ventricule droit'
 - L'attribution officielle des bourses et prix aura lieu à la Grande Journée du Cœur le mardi 30 juin 2026.

FONDS DE DOTATION A C T I O N

Association au capital de 10 000 €

Siège social : Institut de Cardiologie, Hôpital Pitié Salpêtrière,
47-83 boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 13 juin 2019, Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation ACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation ACTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les dons issus de la générosité publique (appel à la générosité publique autorisé par arrêté du Préfet de Paris) ont été comptabilisés en produits dans le compte de résultat. Il en est de même de l'évaluation du mécénat de compétence accordé par l'association ACTION COEUR, qui figure pour le même montant en charges de l'exercice.

L'annexe aux comptes informe régulièrement sur la méthode suivie pour la détermination du résultat estimé des travaux de recherche effectués sur plusieurs exercices dans le cadre de conventions de recherche académique à promotion AP-HP d'une part, et de bourses scientifiques d'autre part. Le taux d'avancement des travaux est estimé au mieux de la connaissance des réalisations effectives à la clôture de l'exercice sur la base d'un indicateur physique (taux d'enrôlement des patients dans les études concernées) et est en conséquence pris en compte pour apprécier le résultat rattaché à l'exercice clos (voir l'annexe aux comptes I-8 et II-8).

Vérification du rapport d'activité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et du rapport du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation ACTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président en liaison avec le Trésorier le 30 avril 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation ACTION à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 29 juin 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'H' followed by a flourish and a period.

Fiduciaire Expertise Développement
Commissaire aux Comptes
Représenté par Maldoror Davier

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires							
		50 037,12	50 037,12				
Immobilisations corporelles							
. Installations techniques, matériel & outillage industriels							
		74 719,74	73 633,92	1 085,82	0,02	2 390,48	0,05
Immobilisations financières							
. Autres immobilisations financières							
		1 200,00		1 200,00	0,02	1 200,00	0,03
	TOTAL (II)	125 956,86	123 671,04	2 285,82	0,04	3 590,48	0,08
ACTIF CIRCULANT							
Créances							
. Autres créances							
		85 000,00		85 000,00	1,57	197 000,00	4,40
Valeurs mobilières de placement							
		2 500 000,00		2 500 000,00	46,29	1 000 000,00	22,32
Disponibilités							
		2 813 037,34		2 813 037,34	52,09	3 280 219,45	73,21
	TOTAL (III)	5 398 037,34		5 398 037,34	99,96	4 477 219,45	99,92
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement des emprunts (V)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 523 994,20	123 671,04	5 400 323,16	100,00	4 480 809,93	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	10 000,00	0,19	10 000,00	0,22
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	1 924 079,59	35,63	1 920 107,74	42,85
Excédent ou déficit de l'exercice	5 771,98	0,11	3 971,85	0,09
Situation nette (sous total)	1 939 851,57	35,92	1 934 079,59	43,16
TOTAL (I)	1 939 851,57	35,92	1 934 079,59	43,16
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	3 219 482,06	59,62	2 323 340,13	51,85
TOTAL (II)	3 219 482,06	59,62	2 323 340,13	51,85
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 837,81	3,79	201 207,98	4,49
Dettes fiscales et sociales	34 722,05	0,64	18 861,73	0,42
Autres dettes	1 429,67	0,03	3 320,50	0,07
TOTAL (IV)	240 989,53	4,46	223 390,21	4,99
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	5 400 323,16	100,00	4 480 809,93	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Ventes de biens et services						
Produits de tiers financeurs						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	131 989,00	13,52	128 464,05	6,58	3 525	2,74
Utilisations des fonds dédiés	789 286,83	80,85	1 759 339,72	90,08	-970 053	-55,13
Autres produits	16,17	0,00	1 564,96	0,08	-1 548	-98,97
Total des produits d'exploitation (I)	921 292,00	94,37	1 889 368,73	96,73	-968 076	-51,23
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Autres achats et charges externes	882 716,21	90,42	1 854 136,75	94,93	-971 420	-52,38
Impôts, taxes et versements assimilés	4 440,00	0,45	6 329,11	0,32	-1 889	-29,84
Salaires et traitements	44 373,80	4,55	62 089,75	3,18	-17 716	-28,52
Cotisations sociales	14 773,32	1,51	19 720,52	1,01	-4 947	-25,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 304,66	0,13	1 119,62	0,06	185	16,53
Autres charges	10,05	0,00	2,77	0,00	8	400,00
Total des charges d'exploitation (II)	947 618,04	97,06	1 943 398,52	99,50	-995 780	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-26 326,04	-2,69	-54 029,79	-2,76	27 703	51,27
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	54 984,65	5,63	63 638,96	3,26	-8 654	-13,59
Différences positives de change			135,68	0,01	-135	-100,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (III)	54 984,65	5,63	63 774,64	3,27	-8 790	-13,77
CHARGES FINANCIERES:						
Différences négatives de change	710,63	0,07			710	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et						
Total des charges financières (IV)	710,63	0,07			710	N/S
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	54 274,02	5,56	63 774,64	3,27	-9 500	-14,89
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	27 947,98	2,86	9 744,85	0,50	18 203	186,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	22 176,00	2,27	5 773,00	0,30	16 403	284,13
Total des produits (I + III + V)	976 276,65	100,00	1 953 143,37	100,00	-976 867	-50,01
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	970 504,67	99,41	1 949 171,52	99,80	-978 667	-50,20

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
EXCEDENT OU DEFICIT	5 771,98	0,59	3 971,85	0,20	1 800	45,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Fonds de dotation A.C.T.I.O.N.

*Fonds de dotation régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n° 2009-158 du 11 février 2009
publié au Jo le 27 juillet 2013*

47-83 boulevard de l'Hôpital, Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière, Institut de Cardiologie
(Pr Gilles Montalescot)
75013 - PARIS

ANNEXE

aux comptes de l'exercice

01/01/2025 - 31/12/2025

SOMMAIRE

- I.- Règles et méthodes comptables
- II.- Explications du bilan
- III.- Explications du compte de résultat
- IV.- Compte d'emploi annuel des ressources
- V. – Faits significatifs
- VI – Evenements postérieurs à la clôture

PREAMBULE

Le fonds de dotation Action a pour objet de :

1. Conduire et/ou soutenir des actions scientifiques en matière d'évolution des sciences en recherche fondamentale, appliquée ou académique pour l'amélioration des connaissances scientifiques et médicales dans le domaine cardiovasculaire, et l'amélioration de la prise en charge et le pronostic des patients, notamment mais non exclusivement au sein de l'unité des soins intensifs cardiologiques de l'Institut de cardiologie de l'Hôpital Pitié Salpêtrière ;

2. Conduire et/ou soutenir des actions d'Enseignement, de Formation et d'Education liées à la prévention des risques cardiaques et à l'éducation sanitaire ;

3. Conduire et/ou soutenir la diffusion de publications scientifiques, éducatives et techniques sur des thématiques associant travaux de recherche médicale et pharmacologique, compréhension scientifique et populaire des troubles cardiovasculaires, traitements et moyens de prévention sanitaire.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 400 323,16 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 5.771,98 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2026 par les dirigeants.

1.- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels du Fonds de dotation A.C.T.I.O.N. présentés sont ceux du 13^{ème} exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 ; les chiffres comparatifs « N-1 » portent sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, étant rappelé que le Fonds a fait l'objet d'une publication au Journal Officielle 27 juillet 2013. Ils sont établis en euros (€).

1. Changement de méthode comptable :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, et notamment :

- *principe de prudence*, sans prise en compte des plus-values latentes ;
- *principe du coût historique*, dans le cadre de l'application du nominalisme monétaire;
- *principe de l'indépendance des exercices*, avec le rattachement aux comptes de gestion des charges et produits attachés au seul exercice concerné, sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement effective.

« Le règlement ANC N° 2022-04 a notamment modifié des dispositions spécifiques relatives à la tenue d'un Etat séparé des Avantages et des Ressources en provenance de l'étranger (EAR). Notre fonds de dotation est dorénavant concerné par l'établissement de cet état financier. Ce tableau liste l'ensemble des avantages et ressources reçus au cours de l'exercice en provenance d'Etats étrangers, de personnes morales étrangères ou de personnes physiques non-résidentes en France. »

2. Le Fonds de dotation est considéré comme non soumis aux impôts commerciaux, conformément aux termes de la réponse formulée par l'Administration fiscale le 20 mars 2015. La Tva n'est ni collectée, ni déduite.
3. Les charges et les produits sont présentés par nature. Le rattachement des éléments à l'exercice clos a été opéré sur la base des informations disponibles.
Les produits des dons, bourses et prix scientifiques sont rattachés en fonction de la confirmation expresse de leur octroi.
Les dons font l'objet de l'émission d'un reçu fiscal, conformément aux termes de la réponse formulée par l'Administration fiscale le 25 février 2015.
4. Le Fonds de dotation emploie une technicienne d'Etude Clinique Junior en CDI.
5. Les investissements en actif immobilisé dédiés aux opérations de recherche font l'objet d'un amortissement linéaire apprécié sur la base de leur durée économique d'utilisation.
6. Les dons issus de la générosité du public (mécénat collecté via la plateforme de dons en ligne) ont été comptabilisés en produits du compte de résultat par application des autorisations administratives de réalisation de campagnes annuelles d'appel à la générosité publique programmées accordées par arrêtés signés par le Préfet de Paris. Le compte d'emploi annuel des ressources collectées est produit en annexe IV.
7. Les résultats correspondant aux contrats de recherche académique sont affectés à l'exercice comptable en fonction du taux d' enrôlement, à la date du 31 décembre, des patients suivis pour l'étude. Compte tenu des charges réelles affectées à l'étude et des produits enregistrés, la comptabilisation de « fonds dédiés » au passif du bilan permet d'ajuster le résultat comptable cumulé pour chaque contrat à la fraction du résultat final espéré affecté du taux d' enrôlement. Aucune provision pour charges n'est comptabilisée, l'ajustement étant comptabilisé au niveau des produits. Chaque contrat est suivi de manière séparée sur la base de cette méthode comptable simplifiée.

II.- Explications du bilan

L'actif du bilan comprend:

*les immobilisations ;
les stocks ;
les créances ;
les comptes de disponibilités ;
les comptes de régularisation.*

2.1/ Immobilisations incorporelles et corporelles

Pour l'année 2054, le FDD ACTION n'a pas fait l'acquisition de nouvelles immobilisations.

Il n'y a pas eu de cession, ni de mise au rebut

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 037,12			50 037,12
Immobilisations corporelles	74 719,74			74 719,74
Immobilisations financières	1 200,00			1 200,00
TOTAL	125 956,86			125 956,86

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de	50 037,12			50 037,12
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	63 006,02			63 006,02
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	9 323,24	1.304,66		10 627,90
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	72 329,26	1.304,66		73 633,92
TOTAL GENERAL (I+II+III)	122.366,38	1.304,66		123 671,04

2.2/

Stocks

Néant

2.3/

Créances

Il n'y a aucune créance clients.

Les autres créances (85.000 euros) sont composées de solde du montant des 250.000 euros provenant de l'association ACTION CŒUR qui a décidé lors de son assemblée générale annuelle du 26 juin 2025 d'attribuer 250.000 euros au fonds de dotation A.C.T.I.O.N..

2.4/Disponibilités

Les soldes en comptabilité correspondent au montant figurant sur les relevés bancaires (après pointage des mouvements en rapprochement), étant précisé que la dotation en capital initiale de 10.000 € demeure bloquée sur un « Livret A ».

2.5/Comptes de charges constatées d'avance

Il n'y a pas de charges constatées d'avance sur l'exercice 2025.

Le passif du bilan comprend :

les fonds propres ;

les provisions ;

les dettes;

les comptes de régularisation.

2.6/Comptes de fonds propres

Il est composé de la dotation en capital accordée le 28 mai 2013 par acte notarié par les deux membres fondateurs, Associations Action et Aiderat, soit le montant de 10.000 €.

L'article 8 des statuts dispose que « la dotation en capital est consommable pour permettre la réalisation de l'objet (...) » du Fonds de dotation, étant précisé que « les modalités de consommation de la dotation seront déterminées par le conseil d'administration ».

Ces montants ont été inscrits en contrepartie du compte de résultat pour un total de 429.450€ à savoir pour les exercices 2014 et 2015 : 62.270 €; pour l'exercice 2016: 52.180 €; pour l'exercice 2017 : 65.000 €, 250.000 € en 2020); la dotation étant consommable conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration notamment dans ses sessions des 24 mai 2016 et 8 novembre 2016.

Les fonds consommables initiaux ont été totalement consommés en 2023.

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentatio n	Diminution ou	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	10 000				10 000
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	1.920.108		3.972		1.924.080
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 972		5.772	3.972	5.772
Dont générosité du public					
Situation nette	1 934 080		9.744	3.972	1.939.852
Situation nette dont générosité du					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 934.080		9.744	3.972	1.939.852
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	204.838	204.838		
Dettes fiscales et sociales	34.722	34.722		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1.430	1.430		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	240.990	240.990		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	98.479
Dettes fiscales et sociales	10.398
Autres dettes	
TOTAL	108.877

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Non cadres	1	4
TOTAL	1	4

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6.708 euros.

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		1.924.080
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		1 924 080

Le report à nouveau créditeur de 1.924.080 € correspond aux résultats des exercices précédents, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2013 : insuffisance, montant débiteur : - 3.002 euros
- exercice clos le 31.12.2014: insuffisance, montant débiteur : - 27.432 euros
- exercice clos le 31.12.2015 : excédent, montant créditeur :35.515 euros
- exercice clos le 31.12.2016 : excédent, montant créditeur :35.179 euros
- exercice clos le 31.12.2017 : excédent, montant créditeur de : 200.060 euros
- exercice clos le 31.12.2018 : excédent, montant créditeur de : 442.738 euros
- exercice clos le 31.12.2019 : excédent, montant créditeur de : 465 110 euros
- exercice clos le 31.12.2020 : excédent, montant créditeur de : 378 860 euros
- exercice clos le 31.12.2021 : excédent, montant créditeur de : 338 406 euros
- exercice clos le 31.12.2022 : excédent, montant créditeur de : 47 376 euros
- exercice clos le 31.12.2023 : excédent, montant créditeur de : 7.297 euros
- exercice clos le 31.12.2024 : excédent, montant créditeur de : 3.972 euros

L'origine des pertes 2013 et 2014 était essentiellement liée aux frais de lancement et de mise en place du canevas d'ensemble des travaux et contrats de recherches académiques dans le cadre d'essai clinique à promotion APHP dont les premières réalisations ont été effectives en 2016.

2..7/*Provisions*

Néant

2.8/ *Produits constatés d'avance (passif)*

Il s'agissait par le passé de régularisations attachées :

d'une part aux contrats de recherche académique, afin de limiter le bénéfice constaté à la clôture de l'exercice au taux d'avancement défini sur la base du taux d'enrôlement des patients;

d'autre part aux bourses scientifiques, afin de neutraliser les montants restant à utiliser dans le futur.

La nouvelle réglementation comptable impose une nouvelle procédure qui par des imputations comptables différentes nous impose l'utilisation pour rapporter en compte de résultat les produits des différents projets.

Malgré tout la logique comptable utilisée reste identique.

Le fonds de dotation travaillait à l'origine sur trois études scientifiques : Atlantis, Adrift et Alpheus que l'on retrouve aujourd'hui en compte de fonds dédiés depuis la nouvelle réglementation donc les comptes 195XXX. Ces études étaient gérées auparavant en compte de produits constatés d'avance, la méthode n'a donc pas changé.

Chaque étude fait l'objet d'appels de fonds auprès des partenaires puis les charges sont payées au fil du temps en fonction de l'avancement des projets et du taux d'inclusion des patients dans les études.

Aujourd'hui, l'étude Amundsen est l'étude la plus importante du FDD..

Au bilan on retrouve ainsi au 31/12/2025:

En 19521000 : 172.991,59 euros pour Amphibia

En 19523000 : 100.000 euros pour des fonds dédiés aux bourses

En 195400 : 2.946.490 euros pour AMUNDSEN contre 2.282.426 euros l'année précédente

Ces fonds ne sont pas restituables, non utilisés, ils restent acquis au fonds de dotation.

Tableau de variation des fonds dédiés:

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Appel de fonds	Utilisations : montant global	Ala clôture
Atlantis	15.000		15.000	0
Amphibia	0	250.000	77.008	172.992
Bourses		100.000		100.000
Aide Covid	914		914	0
Amundsen	2.282.426	1.335.429	671.364	2.946.490
Prix Dr Grosgeat	12.500		12.500	0
Prix JP Collet	12.500		12.500	0

III.- Explications du compte de résultat

Le résultat récapitule en distinguant l'exploitation, le financier et l'exceptionnel :

les charges,

les produits,

sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement

avec une égalité absolue entre le montant détaillé au compte de résultat et le montant repris au passif du bilan au niveau des fonds propres.

3.1/ Détails du compte de résultat

Les charges et les produits sont présentés par nature et sont ventilés au plan analytique selon le tableau reproduit infra.

3.21 Détail des produits d'exploitation

Il s'agit :

- des produits issus de la réalisation des contrats académiques :

. Atlantis: 15.000 € (contre 190 000 € en 2024)

. Amundsen: 671.364 € (contre 1.336.481 € en 2024)

. Amphibia: 77.008 € (contre 232.858 € en 2024)

. Bourses: 25.000 € (contre 0 € en 2024)

. Fonds dédiés COVID: 914 € (contre 0 € en 2024)

Les 3 anciennes études du fonds de dotation (ATLANTIS, AFLOAT et ADRIFT) sont aujourd'hui terminées.

L'étude AMUNDSEN se poursuit, elle est en phase IV, il s'agit d'un contrat triparti avec l'AP HP ce qui ralenti son administration.

- des dons portés au compte de résultat sont de 131.989 euros au total, ils comprennent :

- -Les dons collectés auprès des industriels : 114.950 euros
- -Les dons collectés auprès des particuliers : 17.039 euros

On peut souligner une légère baisse de la collecte via Helloasso pour un total de 11.675 euros contre 15 397 euros en 2024.

Pour mémoire, il reste la maison léguée par Mme Patillon au FDD qui pour le moment est en suspens suite à des difficultés juridiques. Mme Patillon a en effet légué un bien immobilier afin que les soignants ou les malades s'y rendent. Les procédures engagées n'ayant pas permis de trouver une solution, il faudra donc attendre 10 ans afin de « casser » le leg et obtenir la vente du bien.

3.3/ Détail des produits financiers

Il s'agit des intérêts des livrets classiques : 15.029 € en 2025 contre 24.053€ en 2024.

Les autres produits financiers sont de 39 955 € contre 39 586 € en 2024, relatifs aux intérêts courus non échus du compte à terme souscrit en septembre 2026.

3.4 1Détail de l'impôt sur les sociétés

Il s'agit de l'impôt sur les sociétés sur les produits financiers, la dotation étant consommable : 22.176€ (contre 5.773€ en 2024).

IV.- Compte d'emploi annuel des ressources

Les modalités particulières de présentation sont les suivantes :

1. pour les emplois

Les missions sociales correspondent aux réalisations des contrats de recherche académique, ateliers thérapeutiques, bourses scientifiques octroyées et soirées d'études scientifiques « stat diner ».

Les frais de recherche de fonds correspondent aux frais du site internet et de réalisation d'actions de prévention.

Les frais de fonctionnement correspondent au total des autres dépenses : assurances, frais de banque, honoraires juridiques, honoraires comptables, honoraires audit, frais administratifs, frais de réunions, impôt sur les sociétés sur les produits financiers, etc.

2. pour les ressources

Les dons collectés sont ceux issus de la plateforme internet.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public correspondent aux autres dons tirés du mécénat et inscrits comptablement au résultat après virement de la dotation (les dons non virés ne sont pas portés dans ces montants).

Les autres fonds privés correspondent aux réalisations des contrats de recherche académique. Les autres concours correspondent au financement des bourses scientifiques.

Les autres produits correspondent aux produits financiers des placements.

3. pour la présentation de l'affectation des ressources aux emplois

La totalité des ressources collectées auprès du public est affectée dans l'ordre :
au financement des dépenses de site internet et de réalisation des actions de prévention ;
au financement de tout ou partie, selon le montant disponible, des frais de fonctionnement.

Lorsque les frais de fonctionnement ne sont pas intégralement couverts par les ressources collectées auprès du public, leur financement est assuré via l'excédent tiré des produits financiers et des contrats de recherche académique.

Compte de résultat par origine et par destination

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
Dons manuels	131.989		128.464	
Legs, donations et assurances-vie	0			
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	844.288		1.824.679	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	976.277		1.953.143	
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	904.119		1.886.832	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	42.905		55.447	
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1.305		1.120	
5-IMPOTS SUR LES BENEFICES	22.176		5.773	
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	970.505		1.949.172	
EXCEDENT OU DEFICIT	5.772		3.971	

4. Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice N

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
MAROC	10/06/2025	Personne physique	don	Direct	Carte bancaire	150

5. Montant des contributions volontaires

Il n'y a aucune contribution volontaire en 2025.

V.- Faits significatifs :

Le FDD A.C.T.I.O.N. a engagé une demande de transformation en Fondation reconnue d'utilité publique. Le cabinet d'avocats Kelten en la personne de Maître AS Franc est en charge du suivi de cette formalité et des échanges avec le Ministère.

VI.- Evènements postérieurs à la clôture :

Parmi les principaux événements survenus depuis le 1^{er} janvier 2026 :

- Activités de P&R : sophrologie, yoga, newsletters, sorties théâtre, groupes de parole...
- Gestion des essais en cours du FDD : AFLOAT, AMUNDSEN

Attribution des bourses 2026 :

- Un prix de thèse de Médecine (2000€) a été attribué à Anthony ELHADAD pour la thèse 'Efficacité et sécurité des traitements antiagrégants plaquettaires intraveineux dans l'infarctus du myocarde compliqué de choc cardiogénique'
- Le Prix JP COLLET (25000€) a été attribué à Gowsigan SIVALOGANATHAN pour financer le projet de recherche de MASTER 2 'Suivi à long terme sur 5 ans des patients inclus dans le registre AIR FORCE'
- Une bourse MASTER 2 (25000€) a été attribuée à Sabrina KHAIRI pour le projet de recherche 'Choc cardiogénique chez les patients âgés : lacunes actuelles et nécessité urgente d'évolution des pratiques'
- Une bourse de Mobilité Rythmologie (35000€), financement ICAN, a été attribuée à Matthieu PROUST pour le projet 'Exploration des mécanismes inflammatoires dans la cardiomyopathie arythmogène du ventricule droit'
 - L'attribution officielle des bourses et prix aura lieu à la Grande Journée du Cœur le mardi 30 juin 2026.